

## ENGAGEMENT DU PRODUCTEUR DE COCO A LA CERTIFICATION GLOBAL GAP

Réf :PMCI/DQ/PL/001

Version: 1

Date de mise en application : 23/03/2020

Page 1/3

PMCI	Système de Management Qualité

Nom du porteur du certificat		Plantations Modernes de Côte d'Ivoire (PMCI)					
Adresse du porteur du certificat		Adiaké					
Nom du planteur		Katre OUEDRAOGO					
Code/numéro du planteur		PMCI000159					
Adresse du planteur		Aboutou 2					
Situation matrimoniale		marié					
N° Parcelle	Localisation	Année de création		Superficie	Nombre de pieds	Production annuelle	
Parcelles de COCO							
PMCI000159-P3	Aboutou 2	1975		7.0735 ha			
PMCI000159-P9	Aboutou 2	1975		2.7347 ha			
PMCI000159-P5	Aboutou 2	1974		0.6963 ha			
PMCI000159-P8	Aboutou 2	1975		1.6681 ha			
PMCI000159-P7	Aboutou 2	1975		4.1375 ha			
PMCI000159-P4	Aboutou 2	1974		0.3551 ha			
PMCI000159-P6	Aboutou 2	1974		4.1591 ha			
PMCI000159-P2	Aboutou 2	1975		4.6229 ha			
PMCI000159-P11	Aboutou 2	1975		0.0000 ha			
PMCI000159-P1	Aboutou 2	1974		8.4234 ha			
PMCI000159-P10	Aboutou 2	1975		0.5703 ha			
PMCI000159-P12	Aboutou 2	1975		0.5280 ha			
PMCI000159-P13	Aboutou 2	1974		10.5858 ha			
Type de main d'oeuvre et nombre Permanent : 0							
Journalier : 0							



## ENGAGEMENT DU PRODUCTEUR DE COCO A LA CERTIFICATION GLOBAL GAP

Réf :PMCI/DQ/PL/001

Version : 1

Date de mise en application : 23/03/2020

En tant que planteur, je déclare que je comprends jes rexigences régitements ci-dessous :

Page 2/3

- GLOBAL GAP Modalités Générales / Partie I Exigences Générales
- GLOBAL GAP Modalités Générales / Partie II Règles du Système de Gestion de la Qualité (Règles QMS) version 5.2
- GLOBAL GAP Système Raisonné de culture et d'élévage / Module applicable à l'ensemble des exploitations version 5.2
- GLOBALG.A.P. Évaluation des risques sur la pratique sociale (GRASP) version 1.3
- Critères de mesure de l'audit éthique du commerce des membres de Sedex (SMETA)



## **ENGAGEMENT DU PRODUCTEUR DE COCO** A LA CERTIFICATION GLOBAL GAP

Réf:PMCI/DQ/PL/001 Version · 1 Date de mise en application : 23/03/2020

Page 3/3

Système de Management Qualité

- 1- Je m'engage à me conformer aux exigences du référentiel GLOBALG.A.P. suivantes :
  - Respecter et appliquer des bonnes pratiques agricoles,
  - Respecter la traçabilité,
  - Respecter les consignes pour la maitrise des risques de contamination,
  - Respecter la sécurité sanitaire,
  - Eviter de polluer les ressources naturelles telles que l'eau, le sol et l'air,
  - Lutter contre les ravageurs et les maladies par des voies qui s'inscrivent dans le plan de gestion intégrée des nuisibles,
  - Non utilisation de substances interdites comme les herbicides et les fertilisants non enregistrés et non autorisés en côte d'ivoire,
  - Promotion de l'utilisation des substances autorisées par des méthodes qui réduisent les risques pour la santé des personnes et de l'environnement,
  - Non recours au feu pour la préparation des sols,
  - Interdiction de souscrire à des pratiques telles que le travail et les pires formes de travail des enfants, la discrimination sexuelle et raciale, le harcèlement en milieu du travail et l'atteinte à la capacité de reproduction des femmes,
- 2- Je m'engage au respect des procédures documentées de PMCI, de ses politiques Qualité, d'hygiène, Sécurité et, le cas échéant, de ses conseils techniques
- 3- Je déclare que :
  - La carte détaillée de la plantation a été réalisée par PMCI et est disponible.
  - Une tenue du carnet planteur de tous les produits intrants et sortant est disponible.
- 4- Je m'engage aux respects des sanctions susceptibles d'être appliquées en cas de non-respect des exigences GLOBALG.A.P. et éventuellement d'autres conditions internes.

Date et signature du planteur

Date et signature du Chef de projet